

Ministère de la Culture et de la Communication

La Ministre

Monsieur Emmanuel de RENGERVÉ
Délégué général du SNAC-BD
80, rue de Taitbout
75009 PARIS

Paris, le

20 JUIN 2014

Nos réf. : CC/1191/MPA

Monsieur le Délégué général,

Vous m'interpellez, aux côtés de 748 auteurs de bande dessinée, dans une lettre ouverte en date du 10 juin dernier, sur l'augmentation, à hauteur de 8% de vos revenus, de vos cotisations pour le financement de vos retraites complémentaires obligatoires, à compter du 1^{er} janvier 2016.

Mon cabinet vous recevra le 26 juin prochain à 17h30 en présence du cabinet de Madame Marisol Touraine, ministre des Affaires sociales et de la Santé.

Cette refonte ne concerne pas seulement les auteurs de bande dessinée que vous représentez, mais la totalité des artistes auteurs affiliés au régime de base, qui doivent obligatoirement cotiser au régime complémentaire.

Cette refonte des modalités de cotisations du régime complémentaire RAAP, géré par l'Institution de retraite complémentaire de l'enseignement et de la création (IRCEC), a été adoptée par les partenaires sociaux à l'unanimité, le 23 septembre 2013, lors de leur conseil d'administration. Avant tout, il vous faut donc d'urgence prendre contact avec le conseil d'administration du RAAP pour lui indiquer les difficultés posées par cette refonte des modalités de cotisations du régime complémentaire.

La mise en œuvre de cette réforme suppose la modification du décret de 1962 instaurant le régime ainsi que celle des statuts du régime, par arrêté. Ces évolutions réglementaires émanant du ministère des Affaires sociales et de la Santé ne sont pas encore intervenues. J'ai appelé l'attention de ma collègue Marisol Touraine sur ce point.

Soyez assuré que je resterai particulièrement attentive aux suites qui seront données à ces démarches.

Mon cabinet reste à votre disposition pour tout échange en amont et pendant vos démarches auprès des partenaires sociaux.

Sensible à votre inquiétude, je vous prie d'agréer, Monsieur le Délégué général, l'expression de ma considération distinguée.

Très à vous,



Aurélie FILIPPETTI